



n° 370060

n° 207-37-022

n° 370017

**USSP ARTS MARTIAUX**  
**159 RUE MARCEL CACHIN**  
**37700 SAINT PIERRE DES CORPS**

e mail. : [contact@artsmartiaux-saintpierre.fr](mailto:contact@artsmartiaux-saintpierre.fr)  
Site internet : [www.artsmartiaux-saintpierre.fr](http://www.artsmartiaux-saintpierre.fr)

Saint Pierre des Corps, le 20 novembre 2015

Mesdames, Messieurs, Adhérents des Arts Martiaux,

Notre section **Arts Martiaux** tiendra son **Assemblée Générale** Ordinaire, le **vendredi 11 décembre 2015 à 20h30** au Dojo Jacques Vigier, complexe sportif Martin Nadaud, 159 rue Marcel Cachin, 37700 Saint Pierre des Corps.

**PROGRAMME :**

- A partir de 20h15 : installation du matériel et de la salle par les volontaires présents.
- 20h30 : début de l'assemblée :
- Présentation et rapport moral du Président,
- Présentation et rapport sportif des entraîneurs,
- Rapport comptable du Trésorier
- Présentation du bilan par le cabinet d'expertise comptable de Mr CANTIN, validation du bilan financier.
- Questions diverses.
- Pot de convivialité.
- Rangement.

Cette assemblée générale est électorale. Elle reconduira un bureau pour la durée d'une Olympiade, soit 4 ans.

Les candidats devront se faire connaître avant le 7 décembre 2015, par courriel ([contact@artsmartiaux-saintpierre.fr](mailto:contact@artsmartiaux-saintpierre.fr)), ou par voie postale (159 rue Marcel Cachin, 37700 Saint Pierre des Corps), en présentant une liste composée de 3 personnes minimum.

**Modalités :**

1 voix par licence. Les mineurs devront être représentés par un parent. 2 pouvoirs maximum par personne. Les pouvoirs sont disponibles sur demande au bureau.

Le bureau actuel, est composé de 4 membres :

- Madame DANGER Isabelle (Secrétaire adjointe Judo),
- Monsieur MORISSET Philippe (Secrétaire principal),
- Monsieur NARDOT-PEYRILLE Bernard (Trésorier principal),
- Monsieur DANGER Pascal (Président).

Les membres actuels acceptent de prolonger leur engagement qui sera cependant soumis au vote de l'assemblée.

Aussi, toute personne souhaitant s'investir plus, comme membre actif, dans le soutien à l'organisation, ou la gestion de l'association, pour peu qu'elle soit animée d'un esprit associatif conciliant, est la bienvenue.

Cordialement.

Le Bureau